



Alerte rouge !

Le projet de rocade autour de Paris (ligne M15) menacé ! Les usagers de l'Est parisien seraient pénalisés !

Le projet « Ligne Rouge M15 Sud » que la SGP vient de mettre à l'enquête publique s'inscrit clairement dans la démarche des lignes rouge, vertes, bleue et orange qui date de 2010.

Pourtant, le 6 mars 2013, le gouvernement Ayrault annonçait l'abandon de la segmentation des lignes de couleurs et la création des lignes 15, 16, 17 et 18 du métro. La ligne M15 se trouve au cœur de cette annonce en formant une rocade faisant le tour de Paris avec pour fonction de mailler l'ensemble du réseau francilien, en décuplant ses potentialités.

Pour les usagers cette avancée est essentielle : il ne s'agit pas seulement de desservir des territoires mais de relier efficacement les diverses parties de la région.

Aussi, l'AMUTC vient d'adresser un courrier au Premier Ministre, en copie de ce message, pour attirer son attention sur l'enjeu majeur que constitue la gare de Champigny.

Il est clair que le tronçon de l'ancienne « ligne rouge » située entre Champigny et Noisy Champs n'appartient pas à cette rocade M15 mais fait partie de la future ligne M16. La fréquentation prévue sur la ligne 16 devrait être beaucoup plus faible que celle prévue sur la rocade, ce qui justifie le choix proposé de trains plus courts et de gares moins longues...

Comment expliquer, dans ces conditions, que le dossier d'enquête ne prévoie pas, à Champigny, la continuité de la M15, du Sud (Pont de Sèvres- Champigny) vers l'Est (Champigny - St Denis) et impose un terminus définitif à Noisy Champs, coupant la ligne M16 en deux ?

Contraindre à un changement de train à Champigny reviendrait à une négation complète de l'idée même d'une rocade bouclée. **Cette hypothèse, réellement inacceptable, pénaliserait fortement les usagers de l'Est Parisien** qui devraient supporter deux ruptures de charge à Champigny et à Noisy-Champs, donc contraints à une augmentation sensible de leur temps de trajet. De plus, elle complexifierait le fonctionnement futur de la rocade M15.

Ainsi, **telle que proposée à l'enquête publique, la gare de Champigny empêcherait la ligne M15 de remplir efficacement sa fonction de rocade.**

L'option préconisée par la SGP fait en effet filer les rames vers Noisy-Champs, sur un tronçon dont on sait que le trafic sera deux fois moindre. Est-il si urgent d'aller à Noisy-Champs, déjà desservi par le RER A qu'il faille mettre en péril le fonctionnement de tout le système et renoncer à une vraie rocade ? On peut en douter d'autant plus que le RER A est loin d'être saturé entre Noisy Champs et Val de Fontenay.

Que propose la SGP ?

Un express avec double ruptures de charge !!!

Un express qui traverserait le grand Est avec seulement 7 gares sur près de 40 km !

Ce territoire en mériterait le double, car un métro moderne stimulerait un développement local et rendrait un plus grand service à ses habitants. L'AMUTC propose que la M16 aille de Champigny à Avicenne (Drancy-Bobigny en correspondance avec la M15).

A Champigny, la gare M15 ouvrira-t-elle la porte à la rocade Est ?

Sous l'autorité du STIF, qui, demain pilotera l'exploitation du réseau, la SGP doit devenir le maître d'ouvrage unique d'un système cohérent et efficient. Pour un métro automatique au service de ses usagers, des territoires et des entreprises.

Le premier arc Sud de la M15 aurait tout à gagner en reliant La Défense à Champigny, lançant ainsi la base prometteuse d'une rocade efficiente. Car, à l'Ouest, arrivés à Pont de Sèvres, que feront les milliers de franciliens qui voudront rejoindre leur travail à la Défense ?

**L'AMUTC appelle tous les élus de l'Est parisien
à intervenir à l'enquête et à faire entendre leurs voix
pour que le Grand Paris Express assure réellement un lien cohérent
et efficace entre tous les modes de transports ferrés : métros et RER,
entre tous les points cardinaux d'une métropole modernisée et réunie.**

**La gare de Champigny donnera le "la" d'une belle symphonie
ou sera un "couac" scandaleux !**

Elle s'avère être la clé de voute du système des transports franciliens.

**Exprimez-vous à l'enquête publique
ouverte du 7 octobre au 18 novembre 2013.**